

# De précieuses aides financières européennes

Un point a été fait sur le programme Leader 2014-2020, porté par le syndicat mixte Provence verte Verdon et le PNR de la Sainte-Baume. Cinquante et un projets ont reçu un avis favorable



Un bilan du dispositif a été dressé au domaine de Montrieux le vieux à Méounes.



(Photos DR)

Lancé en 2014, il a mis du temps à sortir de terre. Maintenant son sillon est bel et bien tracé. Les idées ont germé. Les projets fleurissent. Et certaines pousses ont bénéficié d'un terreau fertile. Il reste d'ici 2020 quelques graines à éclore. Le programme européen Leader apporte un soutien financier à des projets pilotes en zone rurale déclinés en six fiches-actions (1). Il est porté sur le territoire, via un Groupe d'action locale (Gal), par le syndicat mixte Provence verte Verdon et la Sainte-Baume. Les responsables et techniciens de ces deux structures ont fait un point sur le dispositif en conviant, au domaine de Montrieux

le Vieux à Méounes, membres du comité de programmation, porteurs de projets et institutionnels.

## Une enveloppe de 3,4 M€

Ces aides européennes (2), soit une enveloppe de 2 M€, complètes par des subventions de la Région, du Département, de l'agglomération (1,4 M€) – ont donc permis de développer des projets sur le territoire. Soixante-huit ont été présentés. Cinquante et un ont reçu un avis favorable dont trente-sept programmés et sept à programmer. Six ont été solides et quatre sont en cours de paiement. Ainsi, sur le total de l'enveloppe financière, 56 % d'aides ont été attribués et 9 % payés.

Vingt et un projets programmés portent sur le soutien des filières économiques de proximité, six pour connaître et faire connaître les patrimoines naturels et culturels du territoire, sept pour renforcer le lien social entre les habitants et trois pour soutenir des innovations durables et exemplaires.

Les bénéficiaires du programme sont répartis à peu près équitablement entre privé (51 %) et public (49 %). Les collectivités territoriales et les associations (loi 1901) représentent chacune 35 % des porteurs de projets ; les entreprises, 16 % et les établissements publics, 14 %.

Concernant la répartition géographique, le Sud de la Sainte-Baume rayonne peu.

Après ce bilan dressé, l'assistance a écouté attentivement des intervenants présentant des actions soutenues.

G. LEVA  
gleva@varmatin.com

1. Les fiches-actions portent sur les filières économiques locales (2 fiches-actions) ; le patrimoine local, le lien social entre les habitants du territoire, le développement durable et innovation, et la coopération.  
2. Leader : fonds européen agricole et de développement de l'espace rural.

## Le chiffre

37

C'est le nombre de projets programmés :

- 15 agricoles, 3 touristiques, 2 agro-alimentaires et 1 d'artisanat (soutien aux filières économiques de proximité) ;
- 2 pour le patrimoine naturel, 2 pour l'agriculture, 1 pour le culturel et 1 pour l'industriel (patrimoines naturels et culturels) ;
- 2 sur la jeunesse, 2 sur la culture, 2 sur la santé et 1 sur l'économie (lien social) ;
- 1 sur le recyclage, 1 sur l'économie circulaire et 1 sur les énergies renouvelables (soutien des innovations durables et exemplaires).

## Des exemples de projets concrétisés

Dernière les chiffres exposés dans le bilan, des projets concrétisés ont été présentés par leurs porteurs à l'assistante. Autant d'exemples que d'actions différentes dans les domaines éligibles au programme Leader :

### Structurer les filières et micro-filières de territoire

Le lycée privé Provence verte de Saint-Maximin a créé un espace test sur 4,5 hectares permettant à trois candidats sélectionnés (par cession) de bénéficier d'un



accompagnement technique, commercial et à l'installation pour une activité agricole.  
Consolidation du projet et diversification des activités vont suivre.

### Connaître et faire connaître les patrimoines

Au collège Guy-de-Maupassant à Garéout, le projet a porté sur la création de jardins – de l'Issole – à thème. Pédagogie, formation des élèves à des cultures éco-durables et promotion de ces

pratiques à l'extérieur de l'établissement sont les maîtres mots de cette initiative.

### Renforcer le lien social

L'action « Une place pour tous », engagée par la municipalité de Saint-Maximin, a permis de mettre en place des animations et des stages artistiques dans le centre ancien. L'objectif premier est de créer du lien social intergénérationnel. L'association Le Bazar du lézard et sa caravane ont notamment proposé des activités d'art de rue.

### Accompagner les projets expérimentaux de développement durable

L'association Coiffeurs justes, créée en 2015, a réalisé des études pour la mise en place d'une nouvelle filière d'économie circulaire. Elle tend à collecter et recycler des cheveux coupés. Ces déchets pourraient être utilisés dans l'éco-construction (isolation), l'agriculture (fertilisant), le BTP (renforteur de béton) dans la filtration des eaux et hydrocarbures...

## Les phrases

« C'est un des programmes leader qui marche le mieux sur le territoire national. On a réussi à avancer grâce aux techniciens et à votre volonté. »

Bernard Vaillot, président du syndicat mixte Provence verte Verdon.

« Le programme Leader doit monter à toute la population que l'effort européen arrive concrètement sur le territoire. Ce dispositif est vraiment vivant, il y a des retours sur ce qu'il s'est fait. »

Michel Gros, président du parc régional naturel de la Sainte-Baume.

« Je suis investie sur de nombreux sujets européens et je regrette bien souvent que l'on parle de l'Union européenne en termes négatifs. Vous avez montré avec cette présentation que l'Europe peut soutenir des projets sur notre territoire. »

Valérie Gomez-Bassac, députée de la 6<sup>e</sup> circonscription.

SAI  
La  
Pour la  
de fête p  
tion Saint  
rassemble  
lation en  
gal, sur l  
Le cortège  
rigé vers  
pour une  
chantée  
groupe fo  
nestoun  
d'une bène  
Place des  
pains ont  
groupe fol  
prété plusi  
ditionnelles  
Puis, la mur  
la populati  
ger le pot de  
TEXTE ET P